

Nouveauté 2020 !
Parcours 47 km.

- Nombre de chiens libre mais le temps maximum de la première manche ne doit pas dépasser 4h30 pour que le musher soit autorisé à prendre le départ de la deuxième manche.
- Contrôle vétérinaire obligatoire le samedi matin entre 7h30 et 9h00 puis lors du check-point, par pointage.

Les mushers prennent le départ sur 35 km, passent la ligne d'arrivée, se rendent à un point de pause « check-point » sur l'esplanade du Marché-Concours.

Ils reprennent ensuite le départ sur 12 km après le dernier concurrent de la catégorie 18 km.

IMPORTANT, les points suivant doivent être respectés :

Les chiens doivent être âgés de 18 mois révolu.

Traîneau robuste et sac de transport pour chien, pouvant contenir un chien et le matériel décrit ci-après :

- Corde de sécurité (reliant musher au traîneau)
- Arceau de sécurité
- Tapis de freinage

Matériel obligatoire pour tous :

- 2 ancras à neige
- sac de couchage
- vêtements de rechange
- couverture de survie
- 1 lampe frontale
- réchaud
- couteau
- stake-out ou corde câblée / indestructible par le chien
- 12 booties
- 2 harnais
- 2 colliers
- gamelles pour le(s) chien(s)
- nourriture pour le(s) chien(s) pour 1 jour
- nourriture pour le conducteur pour 1 jour
- matériel de réparation, mousquetons type montagne
- set de premiers secours pour chien(s) et conducteur

Aucun débris ne devra être laissé sur la piste.

Les campements devront être nettoyés avant le départ de l'attelage.

Les débris devront être sérieusement éliminés ou transportés sur le traîneau jusqu'au prochain endroit où ils peuvent être déposés.